



Conseil d'établissement Procès-verbal de la Séance ordinaire du 19 novembre 2019 à18h00 Salon du personnel

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18h15 par M Christophe Derrien

1.1 Présences et quorum

Les présences sont prises et le quorum est atteint.

Présents:

- Nathalie Brunet (Directrice),
- Jessica Bourque (Enseignante maternelle),
- Christophe Derrien (Parent, président du CÉ),
- Ben Hassel (Membre de la communauté AR Milton Parc),
- Annie Jolicoeur (Enseignante 3me année),
- Yanouchka Labrousse (Parent),
- Julien Le Maux (Parent),
- Liette Lévesque (Responsable du Service de Garde),
- Caroline Rossi (Éducatrice spécialisée, Parent).

Excusées:

- Carly Berger (Parent),
- Julie Bonenfant (Parent),
- Kledou Coulibaly (Parent, substitut),
- Luke Martin (Membre de la communauté, Maison de l'Amitié),

Invitée :

Isabelle Lemaire (Enseignante)

1.2 Secrétariat

Julien Le Maux assure la prise de notes pour le PV de ce CÉ du 19 novembre 2019.

2. Question du public

2.1 Suivi du projet « classes flexibles »

Un questionnaire a été envoyé aux enseignants de l'école. Les principaux résultats sont disponibles sur demande auprès d'Isabelle Lemaire, enseignante.

À partir des résultats du sondage, une discussion a eu lieu avec l'ergothérapeute. Plusieurs voies peuvent être envisagées pour mettre en place les classes flexibles. Par exemple, des formations pour les enseignants peuvent être mises en place.

Un premier consensus s'est formé au sein de l'équipe en charge du projet : il ne faut pas éparpiller le budget pour l'achat de matériels répartis dans toutes les classes. L'éparpillement n'a aucun intérêt. Il est plus important d'identifier correctement les besoins et de chercher des solutions.

L'ensemble du conseil d'établissement considère que c'est à l'équipe d'enseignants de continuer le projet.

2.2 « Prêts à rester seul »

Un parent se propose de se renseigner pour la mise en place du programme « prêts à rester seuls » développé par la Croix-Rouge canadienne pour les élèves de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année. Les membres du

conseil d'établissement invitent le parent qui s'est proposé à poursuivre ses recherches d'information.

3. Adoption de l'ordre du jour

Julien Le Maux propose l'adoption de l'ordre du jour que Ben Hassel appuie.

4. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal est approuvé (proposition de Christophe Derrien appuyé par Liette Lévesque)

5. Mot des membres de la communauté :

5.1 Mots de Ben Hassel (Milton Park)

Ben Hassel indique pouvoir fournir dans un proche avenir un programme prospectif pour les sessions d'hiver, de printemps et d'été prochains.

Le programme d'hiver va intégrer une deuxième classe d'échecs. Durant cette session, le soccer sera déplacé à Arc en Ciel.

Enfin, les activités proposées par Milton Park pour la semaine de relâche sont finalisées. Le coût pour une semaine est de 125 \$, avec un supplément de 40 \$ pour le service de garde.

6. Travaux du conseil

6.1 Sorties éducatives

La liste des sorties discutées est disponible auprès de la direction de l'école. Christophe Derrien propose l'adoption de la liste des sorties que Julien Le Maux appuie.

6.2 Prévention de la violence

Le programme « vers le pacifique » a été mis en place. Il est précisé que la partie du programme retenu concerne le langage commun, les thématiques ainsi que l'affichage relié aux thèmes et à la résolution de conflits. La partie Médiateurs n'est pas retenue. De même, les enseignants peuvent choisir de faire d'autres activités que celles proposées, en autant que le langage utilisé soit le même et que les thématiques soient les mêmes. Le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation sera présenté pour le prochain CÉ.

6.3 Projet éducatif

Nathalie Brunet indique qu'il n'y a pas d'avancée particulière concernant l'élaboration des moyens.

6.4 Service de Garde (SDG)

Liette Lévesque explique que le choix de faire l'entrée par le gymnase lors des journées pédagogiques est une réussite, que ce soient pour les éducatrices ou les parents d'élèves.

Une réunion du comité des usagers du service de garde a eu lieu. Une des questions traitées a porté sur la diffusion de films aux enfants durant le temps du service de garde. Liette Lévesque s'engage à nous envoyer le procès-verbal de la réunion.

Liette Lévesque indique qu'un problème existe avec les racines des arbres de la cour. Un accident mineur a eu lieu et il faudrait éviter qu'un accident majeur ne se déroule.

7. Affaires nouvelles

7.1 Nouvelles de l'école

- Danielle Sauvé effectue son retour progressif au secrétariat de l'école dans les prochains jours. Bon retour chez toi Danielle ⑤
- Il y a eu d'excellents retours du labyrinthe d'Halloween. Bravo François Lavoie, enseignant de 2^{ème} année, pour ce projet et aux bénévoles pour l'aide au montage et démontage.

7.2 Rapport surplus déficit

Le document budgétaire est donné séance-tenante. Un déficit a été engendré cette année au fonds 1 mais il a été épongé à l'aide de l'aide inter-école. Un montant au fonds 4 sera conservé pour des projets qui ont été financés et dépensés mais dont le transfert du fonds 4 au fonds 9 n'a pas été fait (montant insuffisant transféré) donc le financement est encore là.

7.3 Programme « un livre pour moi TD »

Une discussion s'est engagée parmi les membres du CÉ sur le fait que ces livres gratuits sont financés par le Groupe Banque TD.

Chaque année, un livre d'un ou une auteur e canadien ne est sélectionné par le programme Un Livre à moi TD pour être offert gratuitement aux Canadiens de 1re année (des commissions scolaires inscrites). Les enfants peuvent l'apporter à la maison, le lire en famille et le garder précieusement, c'est un cadeau. L'auteur e fait aussi une grande tournée des écoles canadiennes pour aller rencontrer les petits lecteurs et leur parler de son livre.

La question discutée est la suivante : doit-on approuver ce genre de programme financé pour une Banque ?

Comme les avis divergent et que tous les membres du CÉ ne sont pas autour de la table, ce point est reporté à la prochaine réunion du Conseil d'établissement.

7.4 Budget CÉ (fonctionnement et perfectionnement)

Le budget du CÉ est composé de 400 \$ mis à disposition pour son fonctionnement et de 400 \$ pour son perfectionnement. Aucune décision concernant l'utilisation de ces fonds n'a été prise à ce jour.

8. Suivis au procès-verbal

8.1 Projet cour d'école

Christophe Derrien présente un projet de rénovation de la cour d'école qui représente un coût de 10,744.41 \$. Il s'agit de la construction d'une terrasse à la place de l'espace de terre dans la cour. La terrasse sera composée d'une membrane géotextile et d'une structure en bois pour couvrir tout l'espace disponible au nord du trottoir.

Christophe Derrien indique qu'il fournira les plans de la construction dès réception de l'entrepreneur.

8.2 Campagnes de financement

Paniers de légumes biologiques - Projet Equiterre

Total récolté : 3390\$ pour 113 paniers vendus.

Il revient au final 678\$ à l'école une fois les paniers payés au producteur. La distribution des paniers a eu lieu le 29 octobre. La distribution des paniers s'est très bien déroulée et l'expérience sera renouvelée incluant la possibilité de payer les paniers directement en ligne plutôt que uniquement par chèque ou argent comptant.

Campagne des huiles :

La campagne des huiles a commencé. Le montant obtenu sera consacré à aider les familles défavorisées.

Nouvelles idées de campagnes :

Un projet de campagne de financement est discuté pour la construction d'un mur d'escalade dans le gymnase. Comme il y aura réfection du gymnase l'été prochain, la CSDM peut intégrer dans le projet l'installation gratuite d'un mur d'escalade (et non l'achat). Le CÉ est d'accord pour couvrir une partie à l'aide de campagnes de financement.

8.3 Comité vert

Aucune information.

9. Points au Pied-de-la-Montagne annexe

Aucune information.

10. Correspondance

Aucune information.

11. Rapport de la personne déléguée au comité de parents

Le comité de parents s'est réuni le 29 octobre. En dehors des élections, le principal sujet était le projet de Loi 40 sur la restructuration des commissions scolaires. Des recommandations et un projet de mémoire ont été définis pour être présentés en commission parlementaire. Les principales recommandations sont les suivantes :

- Il faut conserver les élections scolaires ;
- Il faut conserver les liens entre le comité des parents et le conseil d'administration du centre de service scolaire;
- Il faut maintenir la participation des parents élus au conseil d'administration du centre de service scolaire.

12. Levée de la séance

Christophe Derrien lève la séance à 21h05